

Mise à jour pour les abonnés SEDAR®

Le 31 juillet 2017

Mise à jour des codes (version 008.059.000)

Une mise à jour des codes SEDAR est prévue pour le lundi 7 août 2017.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour des codes dès que possible à compter du 7 août 2017 en suivant les instructions indiquées ci-après :

1. Lancez le logiciel SEDAR;
2. Sélectionnez le menu Fichier;
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

L'application client SEDAR passera à la version 008.059.000 à la suite de cette mise à jour des codes. Cette démarche fera en sorte que l'application sera à jour et prête à être utilisée.

Une fois la mise à jour des codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les directives ci-dessous pour procéder à la mise à jour des codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. Sélectionnez le menu Programmes;
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour des codes.

Dossier dont l'état est TMP

Tous les dossiers sauvegardés, mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le vendredi 4 août 2017 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, mettez le projet en évidence, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

Résumé des modifications relatives à la mise à jour des codes

Types de dossiers

Document d'offre dans le secteur immobilier

Le type de dossier « Document d'offre dans le secteur immobilier » a été ajouté sous le type de dossier « Placements sur le marché dispensé et information à fournir » pour la catégorie de déposant « Autres Émetteurs », puisque le dépôt de ce document est requis comme l'une des conditions d'une *dispense de prospectus et d'inscription - Secteur immobilier*.

Aperçu du FNB

Les modifications au *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2017, les FNB seront tenus d'établir et de déposer un document d'information sommaire appelé « aperçu du FNB ».

Les nouveaux documents « aperçu du FNB » ont été ajoutés à tous les sous-types de dossiers prévus pour les types de dossiers suivants : *Prospectus simplifié, notice annuelle et aperçu du fonds (Règlement 81-101)* et du *Prospectus ordinaire*.

Pour de plus amples renseignements concernant les documents relatifs à « l'aperçu du FNB », veuillez consulter l'avis [Introduction et transmission d'un document d'information sommaire obligatoire pour les fonds négociés en bourse](#) publié le 8 décembre 2016.

Modifications de droits

Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)

Les descriptions des droits du Nouveau-Brunswick suivants seront mises à jour afin de refléter les changements tels qu'indiqués dans [l'ordonnance générale 11-507](#) émise le 17 février 2017 :

h) 300 \$ pour chaque catégorie suppl. de valeurs mobilières ou genre de parts offertes, ou 50 \$ pour chaque niveau de catégorie de droits (OG 11-507), du prosp provisoire ou du prosp pro forma.

(1) 100 \$ par émetteur pour toute modification à un prosp provisoire, à un prosp pro forma ou à un prosp et 300 \$ pour chaque catégorie suppl. de valeurs mobilières ou genre de parts offertes, ou 50 \$ pour chaque niveau de catégorie de droits (OG 11-507).

SEDAR.com

Recherche dans la base de données

Les nouveaux documents seront accessibles dans la base de données *Recherche de documents* « de sociétés » et « de fonds d'investissement » :

- Document d'offre dans le secteur immobilier
- Aperçu du FNB / Documents d'information sommaire

À compter du lundi 7 août 2017, une version révisée des documents suivants sera disponible sur la page [À propos de SEDAR](#) :

- [Liste des types de dossier, sous-types de dossier et types de document SEDAR](#)
- [Barème de droits des Commissions et Place de marché](#)

Jours fériés

Veillez trouver ci-dessous la liste des prochains jours fériés de 2017 ainsi que la disponibilité du serveur SEDAR :

| JOUR FÉRIÉ | DATE DU CONGÉ | DISPONIBILITÉ DU SERVEUR |
|---|----------------------|---------------------------------|
| Congé civique | 7 août | Disponible |
| Fête du Travail | 4 septembre | Non disponible |
| Action de grâce | 9 octobre | Non disponible |
| Jour du Souvenir (au lieu du samedi 11 novembre) | 13 novembre | Disponible |
| Noël | 25 décembre | Non disponible |
| Lendemain de Noël | 26 décembre | Non disponible |

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le poste de service des ACVM au 1-800-219-5381.